



Attestation d'hébergement

L'attestation d'hébergement est nécessaire à toute personne hébergée lorsqu'elle ne dispose pas de justificatifs de domicile à son nom.

Dans tous les cas, joindre :

- la copie de la **pièce d'identité** de l'hébergeur en cours de validité,
- la copie du **justificatif de domicile** récent parmi ceux acceptés par La Banque Postale.

Si l'hébergeur n'est ni le conjoint / concubin / partenaire ni le parent du client hébergé, alors présenter en plus les documents originaux. (pièce d'identité et justificatif de domicile)

Je soussigné(e) :

M Mme Mlle

Nom de naissance : MOURGUES (en capitales) Nom d'usage :
Prénoms d'état civil : MATHILDE (en capitales) NATHALIE (en capitales) JACQUERINE (en capitales)
Né(e) le : 16 11 1970 à PARIS 13^e (Commune) (Départemental Paris)

Demeurant à :
11 impasse VERCORS (Résidence - Bâtiment)
84000 (Code postal) AVIGNON (Localité)

Certifie sur l'honneur héberger :

M Mme Mlle

Nom de naissance : MERCURY (en capitales) Nom d'usage :
Prénoms d'état civil : WC (en capitales) (en capitales)
Né(e) le : 17 09 1971 à PARIS (Commune) 13^e (Départemental Paris)

Au logement situé :
11 impasse VERCORS (Résidence - Bâtiment)
84000 (Code postal) AVIGNON (Localité)

Relation avec la personne hébergée :

- Conjoint / concubin / partenaire
 Père / Mère
 Autre

Fait à AVIGNON le 02.01.2017
Signature de l'hébergeur